



**PRÉFET  
DE L'AVEYRON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AVIS DE MISE EN LIGNE**  
**Participation du public par voie électronique**

Pétitionnaire :

La société Société SCTP, située sur la commune de La Capelle Bleys, est spécialisée dans l'extraction et l'exploitation de granulite. Son siège social est situé ZA de Solville - 12 200 Le Bas-Segala.

Objet de la demande :

Porter à connaissance relatif au projet suivant :

**- demande d'extension de la zone de stockage des matériaux inertes de décapage et redéfinition du phasage d'extraction**

Cette demande ne constitue pas une modification substantielle nécessitant une nouvelle autorisation.

Date de la participation :

Du jeudi 19 janvier 2023 au jeudi 2 février 2023 inclus.

Lieu de la consultation :

Pendant la durée de la participation du public, le dossier est consultable sur le site internet des services de l'État de l'Aveyron, à l'adresse suivante : <https://www.aveyron.gouv.fr>, aux rubriques « consultations du public - enquêtes publiques en cours ».

Observations du public :

Le public peut adresser ses observations et propositions par courriel à :

[pref-enquete-lacapellebleys@aveyron.gouv.fr](mailto:pref-enquete-lacapellebleys@aveyron.gouv.fr) jusqu'au jeudi 2 février 2023 inclus.

Cet avis sera affiché sur le site internet des services de l'État de l'Aveyron, à la mairie de Lacapelle Bleys et sur le site de l'installation classée pour la protection de l'environnement, par la société SCTP.

A l'issue de la procédure, le préfet statuera sur la demande, par arrêté préfectoral.

Rodez le **5 JAN. 2023**

Pour le préfet de l'Aveyron  
La secrétaire générale

Isabelle KNOWLES

